

RAPPORT D'ACTIVITÉS 2020















Merci de votre présence à cette assemblée générale.

Enfin une assemblée en présentiel.

Malgré ces 16 derniers mois pour le moins perturbés, votre association a continué de fonctionner, déroulant les projets, préparant l'avenir.

Lors de notre dernière assemblée générale en septembre dernier, Lyliane Orand nous avait fait une introduction émouvante, porteuse de messages d'espoir, d'encouragements à poursuivre, voire à accélérer nos travaux.

Avec ça n'allait jamais assez vite, assez loin. Lyliane, où que tu sois maintenant, merci pour ce que tu as été pour nous.

Merci aux membres du bureau. Vous ne les connaissez sans doute pas assez. Ils ont été extrêmement présents cette année et ont contribué à faire vivre notre association, à la préparer aux enjeux de demain.

Merci au Conseil d'Administration, largement renouvelé en 2019, dont les membres ont essayé de guider au mieux, au cours des 9 réunions ayant eu lieu, une association en plein boom, avec ses certitudes et ses questionnements.

Enfin, l'équipe des salariés s'est étoffée, Sandie, arrivée en mars comme stagiaire, est embauchée en septembre. Elle s'occupe plus particulièrement du PIRF et des relations internationales.

L'association aussi grandit avec davantage d'adhérents.

Cette année nous travaillé à une interaction entre les différents groupes de l'association, dans l'optique de partager les idées et les initiatives. C'est ainsi qu'est née l'idée de « Rejoignons-nous ».

► Sous les arbres rejoignons-nous

Une initiative commune entre Écologie au Quotidien et Biovallée. Des chantiers de plantation qui ont permis aux habitants, élus, membres d'association de se rencontrer, de se rejoindre dans une démarche commune et concertée.

► J'entreprends en Biovallée

(Entrepreneurs rejoignons-nous)

C'est ce qui a amené les chefs d'entreprises à se rencontrer, se parler, et à réfléchir à une articulation renforcée par une future convention de mécénat.

► Rejoignons-nous avec les écohébergeurs

Ils ont pu au sein de l'association, refondre leur charte et redonner un élan à leur communication collective.

► Rejoignons-nous entre associations

C'est ainsi que Écologie au Quotidien, le Laboratoire de la transition, l'Université de l'avenir... ont décidé de nous rejoindre dans un partenariat resserré.

L'essor et la notoriété de notre association est en grande partie due au gain du Programme d'Investissement d'Avenir Territoires d'Innovation Biovallée. Notre total de bilan est passé de 38 000 € à 5 500 000 €, notre trésorerie de 13 000 € à 1 500 000 €.

Le partage, l'échange, la bienveillance, la fraternité, c'est ce qui doit prédominer à nos travaux. L'environnement évolue à toute vitesse, le temps aussi nous rattrape. Nous devons faire évoluer notre charte, notre relation aux adhérents tout en préservant et renforçant nos valeurs.

L'association ne peut plus se gérer demain comme elle l'a fait hier. C'est pourquoi nous avons entrepris un travail de fond sur sa raison d'être, sa gouvernance, son fonctionnement au travers du Dispositif Local d'Accompagnement (DLA).

Extrait du rapport moral de Philippe HUYGHE, Président de l'association

RAPPORT D'ACTIVITÉS

Fin 2020, l'association Biovallée ouvre une réflexion accompagnée par un consultant dans le cadre du DLA (Dispositif Local d'Accompagnement).

L'association Biovallée se porte bien. Pour autant la croissance rapide appelle aujourd'hui une structuration qui touche différents pans de l'association :

- ► Comment structurer le bureau pour en faire une instance de portage stratégique adaptée à la croissance actuelle ?
- ➤ Comment donner une place au foisonnement participatif pour en intégrer toute la richesse dans un cadre lisible, structuré et structurant ?
- ► Comment positionner les autres instances associatives (CA, collèges, AG) pour leur donner un rôle lisible et structurant au service de la dynamique globale ?
- ➤ Comment clarifier les relations entre l'équipe opérationnelle et les autres instances de l'association, notamment le bureau et les îlots ?

Cet accompagnement se poursuivra sur toute l'année 2021, avec la constitution d'un groupe porteur composé d'élus bénévoles, de membres impliqués et la participation ponctuelle des salariés.

La dynamique d'évolution de l'association s'inscrit dans un calendrier et des objectifs qui lui sont propres : l'organisation d'une AG en juin 2021, la mise en perspective d'un renouvellement de la présidence et la mise en place d'une AGE fin 2021.

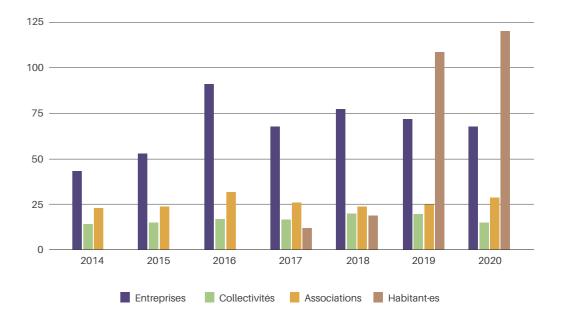
Le calendrier de la mission DLA cherchera à s'inscrire dans cette temporalité et à tenir compte de ces objectifs, majeurs dans l'évolution de la structuration.

Vie associative

La communauté d'adhérents et sympathisants de l'association atteint 453 personnes morales (communes, intercommunalités, entreprises et associations) et physiques (habitantes et habitants). En 2020, 233 adhérents sont à jour de cotisation, répartis au sein des 4 collèges de la manière suivante :

69 entreprises
15 communes
3 intercommunalités
29 associations

Le nombre d'adhérents est en augmentation constante depuis 2012. La part des habitantes et habitants s'est considérablement développée, preuve d'un ancrage territorial fort et d'une dimension participative toujours plus importante au sein de l'association.



Les instances de gouvernance

En 2020, les instances de gouvernance de l'association se sont réunies comme suit :

- ▶ 7 Conseils d'Administration (composé de 20 administrateurs et administratrices)
- ▶ 12 bureaux (composés de 7 administrateurs et administratrices)

Pour accompagner la cohésion de groupe du conseil d'administration, des temps de formation à la coopération ont eu lieu avant chaque CA.

L'équipe salariée s'est étoffée en 2020 avec l'embauche d'une 3ème salariée.





















Le colloque des Plantes à Parfum Aromatiques et Médicinales

Un évènement marquant pour l'année 2020

L'année a été marquée par le colloque sur les Plantes à Parfum Aromatiques et Médicinales (PPAM) qui s'est déroulé en mars 2020 et qui s'est clos quelques heures avant que le confinement ne soit annoncé. Il a rassemblé près de 200 professionnels sur 2 jours venus de toute la France, d'Italie et du Québec. Tous les exposants étaient du territoire ou en relation avec le territoire de par leurs compétences : Chambre d'agriculture de la Drôme, syndicat des cueilleurs, des transformateurs, le cluster Terralia...

L'idée était de mettre en valeur une filière d'excellence et de permettre à ses acteurs de mieux se connaître. Nous avons donc mis sur pied un conseil scientifique constitué de personnes reconnues dans la profession (Dominique Ardouvin, Rodolphe Balz, André Hyvrier, Thierry Bizouard, la Chambre d'Agriculture, le Conseil Départemental, le Conseil Régional...)

Cet évènement a été financé par le Conseil Départemental, la Région AURA et l'association soutenue par les 3 intercommunalités du territoire. L'équipement du Campus a permis la réussite technique de ce colloque.

Plusieurs entreprises de la filière ont adhéré à l'association suite à ce colloque.

« Bravo à toutes les personnes qui ont permis à cet événement de voir le jour. Créer des vocations à long terme ça commence par-là, en voyant les acteurs de la filière, leur combat quotidien et leur envie de faire bouger les choses. Ça ne peut que donner envie d'y participer! Vivement la prochaine, soyez fort d'ici là et prenez soin de vous. »

Anonyme, réponse au questionnaire de satisfaction

Synthèse du colloque

À la veille d'un contexte difficile, et malgré les annulations de M. Pierre Danelon, M. Luciano Mella, M. Gilles Bœuf et M. Ernst Zürcher, 200 personnes se sont déplacées pour apprendre, échanger, partager au travers de ce colloque des Plantes à Parfum, Aromatiques et Médicinales.

Il faut dire que les PPAM intéressent de plus en plus de personnes. Au niveau mondial, c'est selon Claude Chaillan un marché en pleine expansion. Au niveau local, en Biovallée, c'est une manne de développement historique pour Marie-Laure Dufaud-Prevost. Dominique Ardouvin et Alain Aubanel nous ont montré comment ce développement est le fruit d'un travail collectif, s'appuyant sur la proximité entre producteurs et entreprises mais aussi sur le soutien des acteurs hors chaîne.

Nous avons eu des exemples concrets d'innovations dans la production des PPAM. Certains sont menés en coordination avec de la R&D, comme l'enherbement des inter-rang expliqué par Pierre Batail, ou via des formations, comme la plantation conjointe de PPAM et de tilleul au sein du Pôle d'Enseignement Public Terre d'Horizon, présentée par Caroline Baconnier. D'autres expériences sont l'œuvre d'une réflexion personnelle, tant sur le plan de la conscience du changement climatique que sur le besoin de produits de qualité. Ainsi, Gérard Lefranc a revu la zone d'exploitation de sa lavande et y fait paître ses moutons, tandis que Claire Montesinos produit et cueille dans le respect du biotope de sa ferme et des environs.

S'ouvre donc une nouvelle voie de réflexion sur le développement des PPAM. Les Simples, à travers la parole de Thierry Thevenin, appellent au respect et à la compréhension de notre environnement. Ils ne sont pas les seuls, et pour le milieu médical Aline Mercan appelle aussi à la sobriété et à la considération du patient dans son environnement. Rodolphe Balz élargit la réflexion : c'est tout une chaîne qui se doit d'être respectée, de l'infiniment petit à l'infiniment grand, tout en n'ayant pas peur d'oser, rappelle Caroline Gagnon.

Ces pratiques doivent pouvoir s'appuyer sur un cadre réglementaire, de droit dur autant que de droit mou. C'est tout d'abord ce que cherche à faire Thomas Echantillac au sein de l'Association Françaises des Cueilleurs, par la diffusion des bonnes pratiques. Ce fut aussi le travail de la Mission Sénatoriale, que nous a rapportée Joel Labbe et Marie-Pierre Monier, mission où 39 recommandations furent adoptées; une sur les métiers n'a pas encore pu être votée. Faire bouger les lignes réglementaires est parfois dur, comme le constate le collectif réuni pour parler du soin des animaux par les plantes (Agribiodrôme, Collectif santé animale, FiBL). Éleveurs et vétérinaires se battent pour que la pratique, pourtant ancienne, de soigner ses animaux par les plantes, soit pleinement légalisée.

Nous sommes fiers d'avoir pu accueillir cet événement et encore plus heureux de savoir que les participants en ont été comblés. Ainsi, dans notre questionnaire de satisfaction, 88% des personnes sont satisfaites ou très satisfaites et 100% estiment qu'il faudrait réitérer l'évènement!

Vie du réseau et projets

ÎLOT NATURE ET BIODIVERSITÉ

L'association Biovallée considère la biodiversité comme un enjeu pour la vallée de la Drôme. Bien que riche de nombreux espaces protégés, d'une surface forestière importante, la vallée présente une certaine vulnérabilité vis-à-vis des effets du changement climatique. Un groupe de travail dit « îlot Nature et Biodiversité » se constitue pour établir un état des lieux de la situation, des objectifs et des pistes d'actions en s'appuyant sur une vingtaine de structures spécialisées et engagées sur ces sujets dans la Drôme et dans la vallée.

En janvier 2020, sous l'impulsion de l'association Ecologie au Quotidien, en collaboration étroite avec l'association Biovallée, s'engage une action collective de plantations d'arbres, en lien avec l'îlot Nature et Biodiversité.



Le pépiniériste Diois, Jerôme Munoz « Pepin'Hier », fait don de 700 arbres fruitiers de variétés anciennes aux communes et structures d'intérêt général de la vallée.

L'opération est réalisée en 15 jours, pour arracher, étiqueter, transporter et planter les arbres sur 25 lieux. Elle se termine 3 jours avant le 1er confinement grâce au soutien des 3 intercommunalités, de 50 bénévoles et de 15 jours de travail salarié des deux associations.

Septembre 2020

Avec le soutien renouvelé de Pepin'Hier (Die) et l'arrivée des Pépinières Veauvy (Crest), les associations Biovallée et Ecologie au Quotidien annoncent, lors du Festiwild, en septembre 2020, l'ambition de replanter 10 000 arbres, sur trois années. Ils le seront sur les terrains dit « communs » (domaine public, sous convention d'intérêt général) dans la vallée de la Drôme. C'est le lancement officiel du programme « Sous les arbres, rejoignons-nous ».

Cette fois encore, les services des trois inter-communalisés CCVDB, CCCPS, CCD répondent présents pour conseiller la 30aine de communes volontaires, pour transporter les arbres, creuser des trous, fournir du broyat et du compost...

Cette édition 2020-2021 est marquée par :

Le soutien financier public de la Banque de Territoire via le « Territoire d'Innovation en Biovallée » et du LEADER CCCPS, CCVDB,

Le soutien privé du fond de dotation KLUB TERRE, du VTT RAID et 1% pour la Planète avec Ladrôme Laboratoire,

Les dons en nature des entreprises ELIXENS, Ladrôme Laboratoire, NATEVA, Jardins de Provence, Pepin hier et Veauvy.

L'engagement de l'association des Eclaireuses et Eclaireurs Unionistes de France (AURA), de l'Espace Social et Culturel du Diois (ESCDD).

ILOT J'ENTREPRENDS EN BIOVALLÉE

Au cours de l'année 2020 l'association a poursuivi la mise en place d'une dynamique territoriale en direction des entreprises du territoire avec l'appui du service économique de la CCVD.

C'est ainsi, que sur la proposition de plusieurs de ses adhérents entreprises, un groupe « j'entreprends en Biovallée » s'est constitué. Notre objectif partagé est de créer une communauté de chefs d'entreprises animés d'une vision globale pour la transition écologique et économique du territoire Biovallée. Il s'agit pour l'association d'accompagner ses adhérents dans leur transition et leur permettre de partager leurs bonnes pratiques.

Ce groupe rassemble une douzaine d'entreprises réparties sur tout le territoire de Biovallée.

ILOT RECHERCHES ET COMPTABILITÉ ENVIRONNEMENTALE

Dans le cadre de l'îlot, réflexion est menée par plusieurs administrateurs et adhérents pour soutenir la pratique de comptabilité environnementale et bilan carbone. Elle s'inscrit en amont d'une proposition du Territoire d'Innovation en Biovallée autour la comptabilité du capital naturel.

D'une part autour de la méthode de Bilan Carbone, outils standard de mesure d'émission de gaz à effet de serre afin de le proposer progressivement à l'ensemble des adhérentes et adhérents de l'association.

D'autre part autour de la méthode SEMA, approche quantitative et qualitative de comptabilité qui permet d'identifier les impacts sociaux et environnementaux d'une activité, de prouver, suivre et améliorer la qualité sociétale d'une offre, en lien avec la filière

L'année 2021 devrait permettre l'expérimentation de ces outils à l'échelle du territoire de Biovallée.

GROUPE DES ÉCO HÉBERGEURS

Le groupe d'éco hébergeurs a retrouvé un nouveau souffle avec l'implication d'une vice-présidente de l'association assistée d'une stagiaire. Une douzaine d'hébergeurs se sont réunis sur 3 réunions pour relancer cette dynamique. Ces hébergeurs sont composés d'anciens membre du groupe écohébergeurs mais aussi de personnes ayant lancé leur activité récemment et souhaitant s'engager sur le territoire.

ACCOMPAGNEMENT DES ENTREPRENEURS DU TERRITOIRE AVEC RONALPIA

En 2019 les associations Biovallée, Ronalpia et IVDD engagent une collaboration afin d'identifier, mettre en réseau, accompagner et former un maximum de porteuses et porteurs de projets dit "à impact", avec les financements de la BPI, Caisse d'épargne, Leader CCVD - CCCPS, des fonds propres de Ronalpia, Biovallée et IVDD.

Les 2 ans du programme ont permis d'identifier 59 projets locaux, dont 31 ont pu bénéficier de 4 jours de formation, mise en réseau, ateliers collectifs et présentation devant un jury. Une 40ène de personnes issues d'entreprises, associations et collectivités de la vallée se sont ainsi impliquées pour écouter, évaluer et conseiller ces porteurs de projets. En 2020, 15 porteurs de projets ont été redirigés vers d'autres structures d'accompagnement.

12 lauréats ont ainsi bénéficié d'accompagnements plus approfondis sur 6 à 8 mois. Soit 6 jours de formation collective, 10 demi-journées de travail collectif animées entre porteurs, 18h d'accompagnements individualisés avec un accompagnateur local - choisi en fonction des besoins des porteurs. 100% des accompagnants et 64% des formateurs étaient issus de la vallée.

Un comité de pilotage s'est mobilisé 3 à 5 fois par an pour suivre et orienter le projet. Constitué d'une dizaine d'entreprises de l'économie sociale et solidaire, de l'accompagnement et des représentants des services économiques des trois intercommunalités. 10

LANCEMENT DU PÔLE D'INNOVATION RURALE ET DE FORMATION (PIRF)

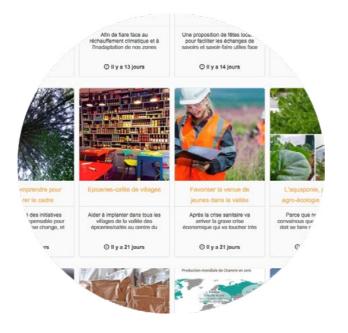
L'année 2020 marque le lancement du PIRF qui commence à se structurer et prépare son conventionnement dans le cadre du TIB.

Les visites de territoire

Deux classes d'étudiants de Paris-Sorbonne et l'Ecole Supérieure d'Agriculture d'Angers, soit près de 70 étudiants et leurs accompagnateurs, sont venus sur le territoire et ont rencontré l'association et certains adhérents. Ce fut l'occasion de mettre en lumière de nouveaux acteurs de la transition. D'autre part, ils ont séjourné dans deux centres d'accueil adhérents: l'ancien monastère de Ste Croix et l'Accueil St Joseph d'ALLEX.

Biovallée à l'international

L'association a renoué les liens avec le réseau International des Biodistricts (INNER), dont elle était à l'origine. Elle a été mobilisée pour participer au 6ème Sommet d'ALGOA - "Building Alliances Beyond Asia».



LES OUTILS NUMÉRIQUES AU SERVICE DE L'ANIMATION DU RÉSEAU ET DU TERRITOIRE

Lancement de la Plateforme collaborative numérique

On ne peut faire un bilan de l'année sans évoquer le ralentissement des activités à certains moments dû à la pandémie. Nous avons pu, néanmoins, garder un contact étroit avec nos adhérents grâce au site internet et à la plateforme numérique.

En effet, 2020 est l'année du lancement de la plateforme numérique Biovallée : Plateforme collaborative

Pendant le 1er confinement, un appel à contribution a été lancé pour recueillir les projets, attentes et regards afin de préparer un « après COVID » souhaitable, durable.

Plus de 200 personnes y participent à travers 50 contributions avec 4 thèmes principaux : alimentation & agriculture, solidarités, tourisme durable, économie locale. Ces contributions sont aujourd'hui accessibles sur la plateforme et le site internet de l'association.

Nombre de visites sur le site internet de Biovallée : 24 000 visites dont 17 000 visiteurs

Nombre de visites sur la plateforme Biovallée : 8 900 visiteurs dont 5 400 utilisateurs

Le PIA TIGA « Territoire d'innovations »

Tout au cours de l'année, avec l'appui des techniciens concernés des intercommunalités, nous avons commencé à déployer le programme Territoires d'Innovation-Biovallée (TIB).

La rédaction de la convention liant l'association, porteur du projet, à la Caisse des Dépôts a demandé un certain temps à l'équipe projet. Cette convention a été signée électroniquement le 07 avril 2020, en plein confinement.

Les statuts de l'accord de consortium ont également été rédigés après plusieurs allers-retours avec les services juridiques. L'accord de consortium a été signé au 3 juillet et transmis à la Banque des Territoires.

Dès le mois de mai, l'équipe s'est attelée à l'écriture des conventions de reversement qui lient chaque opérateur avec l'association et qui apportent des éléments techniques quant à la nature et à la réalisation du projet ainsi que des détails financiers sur le montage de l'opération.

À fin 2020, l'association a finalisé la convention avec 6 opérateurs du TIB (CCVD, 3CPS, CCD, Impuls'R, Dromolib, 8Fablab) pour 12 opérations distinctes dans les 4 axes du TIB. Pour ces opérations, le versement de l'avance a pu être réalisé. L'objectif initial de 30 signatures sur 43 d'ici fin 2020 n'a pas été atteint principalement du fait d'un démarrage de projet plus tardif lié à une conjoncture peu favorable.

Par ailleurs, il est à noter que l'opération « coopérative des applications rurales » (7.3) qui consistait en la création d'une coopérative pour développer une application multimodale de transports et une application de livraison selon un mode coopératif a été suspendue. Une opération de substitution pourrait être soumise au comité de pilotage du programme TIB pour avis, puis au comité de pilotage national pour décision pour un même montant de subvention PIA (367 590 euros).

Territoires d'Innovation — Biovallée, un programme co-piloté par













Les dynamiques collectives - axe transversal

En 2020, l'association hérite de nombreuses réflexions qui traitent des dynamiques collectives :

- Accompagner l'émergence de propositions à partir des outils numériques (plateforme Biovallée)
- ► Accompagner les collectifs d'habitantes et habitants qui souhaitent agir à l'échelle de leurs quartier (adhérents habitantes et habitants)
- Accompagner les groupes qui souhaitent entreprendre dans l'ESS (non accompagnés par Ronalpia)
- ► Accompagner les porteurs et porteurs d'Ecolieux (Formation « éco projet » aux Amanins)
- ► Accompagner la montée en puissance du réseau des membres de l'association Biovallée

Un groupe d'administrateurs est mobilisé pour élaborer un premier processus de travail. Il en découle plusieurs orientations et choix en bureau et CA:

- L'association Biovallée n'est pas légitime pour accompagner et former des porteurs de projets.
 Un rôle de coordination de projet qui met en valeur les compétences locales et qui facilite les coopérations est plébiscité.
- Les missions engagées entre 2018 et 2020 à l'animation des formations « éco projet » et à l'animation de l'incubateur Ronalpia prendront fin en 2021.
- L'association expérimentera en 2021 différentes proposition pour renforcer l'animation de dynamiques collective auprès de ses adhérentes et adhérents, en relation avec le concept d'archipel au travers du projet « Sous les arbres, rejoignons-nous », en développant des fonctions de cartographies avec la plateforme Biovallée.

PERSPECTIVES POUR L'ANNÉE 2021

- → Le déploiement du programme« Sous les arbres, rejoignons-nous »
- → La poursuite du lancement, et la consolidation, du PIRF
- → La reprise effective de l'animation de la vie associative et des îlots
- → La poursuite du DLA en vue de l'assemblée générale extraordinaire
- → La consolidation du projet de l'association Biovallée et de sa feuille de route.





Association Biovallée Écosite du Val de Drôme Place Michel Paulus 26400 EURRE

04 26 52 11 22 communication@biovallee.net SIRET: 753 257 815 00021 Code APE: 9499Z